

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 02 DECEMBRE 2019**

**Absente** : Sylvie LUGRIN

**URBANISME**

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

**BUDGET « EAU »**

Le conseil valide la liste des sommes proposées à l'admission en non-valeur par le Trésor Public concernant les montants inférieurs au seuil de poursuites ; la somme totale est de 16,88€.

**RISQUES STATUTAIRES**

L'adhésion au contrat groupe du CDG74 relatif aux risques statutaires est accepté à l'unanimité par le conseil. Le contrat prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour une durée de 3 ans.

**ZAEI LES LANCHES à CERVENS**

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine immobilier des communes de l'agglomération, la commune de Cervens n'avait pas fait répertorier une parcelle de terrain de 672m<sup>2</sup> qu'elle souhaite aujourd'hui vendre. L'accord doit être obtenu par les différents conseils municipaux des communes de Thonon Agglomération. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

**REMBOURSEMENT INSTALLATION ELECTRIQUE**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'extension électrique réalisés par le SYANE route des Chambrettes ont permis le raccordement de la propriété de Mr CERON qui s'est engagé à régler sa participation au SYANE (10 221 €) et à la Commune (5 111 €). Sur validation du conseil municipal, la somme à rembourser à la commune sera facturée à Mr Ceron.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020**

Le recensement de la population aura lieu sur la commune en début d'année 2020. Trois agents recenseurs ont été recrutés : Aurore GUYON, Karine GIRARDOT et Jean-Philippe ROBERT. Une formation aura lieu les 3 et 10 janvier à Fessy. La coordination est assurée par Elodie VIDAL, secrétaire de mairie.

**LOCATION SALLE COMMUNALE**

Le conseil donne son accord pour renouveler la location de la salle communale à Madame LANCEL Sylvie pour ses stages de bioénergie quantique à raison de 60€ par jour. La fréquence moyenne étant de 4 stages de 2 jours par an.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Route des Gaydons et Route de Trossy** : goudronnage terminé et accotements en cours de finition

**Chantier résidence Autonomie** : les travaux de terrassement sont réalisés. Le gros œuvre a débuté.

**Les Granges et Les Chambrettes** : les travaux d'assainissement collectif ont été validés par Thonon Agglomération. Le tracé est prévu en gravitaire via Trossy par la forêt. La tranchée permettra également de changer le tuyau d'eau potable reliant le captage des Chambrettes au réservoir de Trossy

**Maison Médicale** : la nouvelle orthophoniste pour enfants est désormais installée.

**Passages piétons** : dans le cadre de la création des passages piétons vers le cimetière et au croisement chemin des Vallières et route des Cruets, des travaux d'aménagements et de bordures seront également nécessaires.

**Rénovation de la maison à l'angle de la route d'Orcier et de la route du Quart d'Avaux** : selon les exigences de l'autorisation donnée, l'angle de la maison a été cassé pour améliorer la visibilité des automobilistes à ce carrefour.

**Réunion conseil école** : cette année l'école compte 322 élèves dont 160 qui déjeunent régulièrement à la cantine. L'éventuelle création d'un self est à l'étude pour améliorer le service.

Une barrière fixe a été posée pour limiter l'accès au parking de l'école en dehors du temps scolaire afin d'éviter les intrusions. Pour information, une intrusion a eu lieu en septembre dans l'école et une autre dans le sous-sol de la micro-crèche. Il est évoqué l'éventuelle mise en place de caméras ; cette proposition sera étudiée.

**Extinction de l'éclairage public** : selon avis et après une campagne d'information à mener auprès de la population, l'extinction de l'éclairage public la nuit pourrait être mis en place lors du prochain mandat.

**Repas des aînés** : il aura lieu dimanche 8 décembre 2019

**Fête des Lumières** : Vendredi 12 décembre à 17h30 aura lieu la fête de la lumière au Champ Dunant suivie d'un spectacle sons et lumières à la salle communale.

**Cross** : Monsieur Le Maire remercie l'Association Sport et Loisirs, organisatrice. Il y a eu 166 enfants participants le samedi et 192 adultes le dimanche ; Le bilan financier est cette année positif. Un chèque de 500€ a été reversé à l'association Les Virades de L'Espoir en faveur de la lutte contre la mucoviscidose.

**Marché** : les banderoles publicitaires seront apposées en début d'année (février), les exposants étant moins nombreux en hiver. Une demande pour vendre des morilles séchées provenant de l'import a été reçue. Cette demande est refusée par le Conseil qui souhaite que le marché ne propose que des produits locaux.

**Stade de foot** : il est signalé des inondations importantes sur le terrain lors de fortes pluies. Il est envisagé de remédier à ce problème.